

PARNES

Beauvais, le 11 mars 2025

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE PARNES
19 Rue Arthur Lefrançois
60240 PARNES

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00154798		jeudi 19 décembre 2024 à 14h04
Unité de gestion	0221	PARNES	par : L02
Installation	UDI 001169	PARNES	Type visite : D2
Point de surveillance	P 0000001656	CENTRE-VILLAGE	Commune : PARNES
Localisation exacte	FERME DE LAUNAY		

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE

Type de l'analyse : D2

Code SISE de l'analyse : 00154939

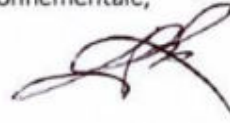
Référence laboratoire : H_CS24.9134.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	1,6 µg/L		0,50		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de mesure du pH	16,0 °C				
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Acrylamide	<0,10 µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05 µg/L		0,10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	<5 µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,0025 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0025 µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0025 µg/L		0,10		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<0,5 µg/L		10,00		
Cadmium	<0,5 µg/L		5,00		
Chrome total	0,7 µg/L		50,00		
Cuivre	0,09 mg/L		2,00		1,00
Nickel	1,1 µg/L		20,00		
Plomb	2,5 µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrates (en NO3)	28,8 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	5,9 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	8,0 µg/L		100,00		
Chloroforme	1,3 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	4,2 µg/L		100,00		
Trihalométhanés (4 substances)	19,4 µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00154798)

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité en vigueur pour le paramètre Chlorure de Vinyl Monomère (CVM). Cette teneur en CVM n'est représentative que pour le point d'utilisation d'eau concerné et non pour l'ensemble du réseau de distribution. Dans l'attente de mesures correctives permettant un retour de la situation à la normale (teneur en CVM < 0,5 µg/l), les habitants seront avertis par la PRPDE de ne pas utiliser l'eau pour des usages alimentaires sans ébullition préalable (le CVM étant volatil).

Pour le Directeur Général et par délégation,
La Sous-Directrice de la Santé
Environnementale,



Virginie LE ROUX - MONTCLAIR